SOCIETE CENTRALE CANINE

ATTESTATION D'APTITUDE

Propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie (Article L. 211-13-1 du code rural)

Délivrée en application de la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

NOM de naissance : _____

NOM d'époux(se) : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ à : _____ ☐☐ France

Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur

NOM de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse :

_____ _____ _____ _____

Numéro de la voie Extension (bis, ter,..) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

☐☐☐☐☐ _____

Code postal Localité / Commune

Habilité en Préfecture de _____ , le _____

Fait à _____ , le _____

Signature et cachet du formateur :